



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme CHRISTIANE ET LOUIS OLLIVIER

52 RUE DES SPORTS

22590 PORDIC

02 96 79 43 17 06 18 75 38 45

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien :

NPIH

R.A.S

Le client déclare que :

Equipe : T. L. K. E. I.

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 30/09/24

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Pordic le 30/09/24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° 34674114

D'un montant de 110 €

Fiche suivi entretien et/ou SAV

☐ VMH OU ☒ VPH +

By pass

REF Client : **OLLIVIER**

date entretien	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers
23/09/20	Flieka		Creuser - Déterre	classique	1A + 1A (sonde) + 1A - 1A (teleco)	/
12/09/23	Flieka		//	//	//	en hebreu Compteur - code max pose par le client non conforme
30/09/20	//		//	G4 + G2	1A1L + 1A1L4	81145

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.

PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Ecolec si besoin

21
Jachère
2025